



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PRÉFET DE LA MAYENNE

**DIRECTION DES SERVICES DU CABINET DU PRÉFET**

SERVICE DES SÉCURITÉS

BUREAU DE L'ORDRE PUBLIC  
ET DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

## CARTE EUROPEENNE D'ARMES à FEU

### Liste des pièces à fournir

- Formulaire CERFA N° 10832\*03

#### **PREMIERE DEMANDE**

- 1 justificatif de domicile
- 2 photos d'identité identiques de moins de 3 mois
- Copie d'une pièce d'identité
- Copie des récépissés de déclaration et autorisations pour les armes qui y sont soumises si inscription sur la carte européenne

#### **DUPLICATA**

- 1 justificatif de domicile
- 2 photos d'identité identiques de moins de 3 mois
- Copie d'une pièce d'identité
- Copie des récépissés de déclarations et autorisations pour les armes qui y sont soumises si inscription sur la carte européenne
- Déclaration de perte ou vol souscrite auprès du Directeur départemental de la sécurité publique ou la Brigade de Gendarmerie

#### **DETERIORATION**

- 1 justificatif de domicile
- 2 photos d'identité identiques de moins de 3 mois
- Copie d'une pièce d'identité
- Copie des récépissés de déclarations et autorisations pour les armes qui y sont soumises si inscription sur la carte européenne
- Original de la carte européenne d'armes à feu

#### **RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION**

- 1 justificatif de domicile
- Copie d'une pièce d'identité
- Copie des récépissés de déclarations et/ou autorisations pour les armes qui y sont soumises si inscription sur la carte européenne si MODIFICATION

